

VILLE DE MUNSTER
(ALSACE)



RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE MUNSTER
68140

2^{ème} trimestre 2019

Les actes complets peuvent être consultés au secrétariat de la mairie de MUNSTER.



Pierre DISCHINGER
Maire

SOMMAIRE 2^{ème} TRIMESTRE 2019

2^{ème} TRIMESTRE 2019	Pages
Séance du conseil municipal du 2 avril 2019	3 à 11
Séance du conseil municipal 27 mai 2019	12 à 15
Séance du conseil municipal 25 juin 2019	16 à 23
Arrêtés du Maire	24 à 27

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Informations brèves du Maire</u> <u>Actualités Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER</u> <u>Retour sur l'opération « Haut-Rhin Propre »</u>	-
2 avril 2019	<u>Administration générale</u> <u>Délibération : Création d'un poste permanent – Adjoint administratif principal de 1ère classe</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE CRÉER au tableau des effectifs, le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (30/35ème) à compter du 1er mai 2019 ; DE CHARGER Monsieur le Maire de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Création d'un poste permanent – ATSEM principal de 1ère classe</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE CRÉER au tableau des effectifs le poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps non complet (30/35ème) à compter du 1er mai 2019 ; DE CHARGER Monsieur le Maire de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Complément</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ACCEPTER le rajout du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine dans le nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) selon les conditions citées ci-dessus.	10/04/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Délibération : Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des services de la DGFIP</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE S'OPPOSER à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP ; D'EXAMINER toute action qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Région Grand-Est - Dispositif Bourg structurant</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE S'ENGAGER sur l'élaboration de la stratégie de « Redynamisation des Bourgs Structurants en Milieu Rural (BSMR) » en étroite collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de Munster ; DE PRENDRE CONNAISSANCE que la CCVM s'est engagée à l'élaboration du « Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) » pour la vallée de Munster ; D'AUTORISER la CCVM à lancer une consultation pour la réalisation de l'étude préalable chargée de définir les deux stratégies de développement BSMR et POCE, de nombreux projets d'actions des deux dispositifs étant communs ou complémentaires ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la démarche d'élaboration du dispositif BSMR, notamment auprès de la Région Grand Est et de la CCVM, et à réaliser toutes formalités utiles.	10/04/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE																				
2 avril 2019	<u>Finances</u> <u>Budget primitif 2019 – Ville de MUNSTER</u> <u>Information : Section de fonctionnement</u>	10/04/2019																				
2 avril 2019 10/04/2019																						
<u>Délibération : Fiscalité directe locale</u>																						
Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :																						
DE FIXER le produit de la fiscalité directe locale à 1 535 527 €, avec un maintien des taux des trois taxes locales au niveau de 2018 :																						
<table><tr><th>Taxes</th><th>Bases notifiées 2019</th><th>Taux 2019</th><th>Produit attendu pour 2019</th></tr><tr><td>Taxe d'habitation</td><td>5 041 000,00</td><td>13,350%</td><td>672 974,00</td></tr><tr><td>Taxe foncière bâti</td><td>6 086 000,00</td><td>13,730%</td><td>835 608,00</td></tr><tr><td>Taxe foncière non bâti</td><td>31 600,00</td><td>85,270%</td><td>26 945,00</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>11 158 600,00</td><td></td><td>1 535 527,00</td></tr></table>			Taxes	Bases notifiées 2019	Taux 2019	Produit attendu pour 2019	Taxe d'habitation	5 041 000,00	13,350%	672 974,00	Taxe foncière bâti	6 086 000,00	13,730%	835 608,00	Taxe foncière non bâti	31 600,00	85,270%	26 945,00	TOTAL	11 158 600,00		1 535 527,00
Taxes	Bases notifiées 2019	Taux 2019	Produit attendu pour 2019																			
Taxe d'habitation	5 041 000,00	13,350%	672 974,00																			
Taxe foncière bâti	6 086 000,00	13,730%	835 608,00																			
Taxe foncière non bâti	31 600,00	85,270%	26 945,00																			
TOTAL	11 158 600,00		1 535 527,00																			
2 avril 2019	<u>Délibération : Ressources humaines</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le tableau des effectifs figurant à l'annexe C1 du document budgétaire ; DE RECONDUIRE la délibération prise le 9 décembre 1997 au sujet de l'octroi du complément de rémunération ; DE RECONDUIRE les avantages sociaux annexes dont les tarifs ont été votés par le conseil municipal en date du 17 décembre 2018.	10/04/2019																				
2 avril 2019	<u>Délibération : Subventions à verser</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des présents (Monsieur le Maire, Mesdames HUSSER, STRAUMANN, SCHMITT, Messieurs WIOLAND, GIANTI, HUTT, n'ayant pris part ni au débat, ni au vote) décide : D'APPROUVER l'état des subventions proposées à l'annexe B1.6 du document budgétaire ; DE MAINTENIR la subvention aux jeunes Munstériens pratiquant la musique à 80 € par élève et par an ;	10/04/2019																				

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE																																	
2 avril 2019	<u>Suite : Délibération : Subventions à verser</u> DE VERSER aux jeunes licenciés sportifs une subvention équivalente à celle versée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin.	10/04/2019																																	
2 avril 2019		10/04/2019																																	
<u>Délibération : Mise en œuvre de la procédure des AP/CP – Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE METTRE en œuvre la procédure des AP/CP pour les travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école primaire, à savoir : <u>Autorisation de programme</u> <table><tr><td>INVESTISSEMENT</td><td></td></tr><tr><td>- Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire</td><td>882 000,00 €</td></tr><tr><td>FINANCEMENT</td><td></td></tr><tr><td>- Subvention DETR</td><td>280 500,00 €</td></tr><tr><td>- Prêt-relais TVA</td><td>147 000,00 €</td></tr><tr><td>- Autofinancement</td><td>454 500,00 €</td></tr></table> <u>Crédits de paiement</u> <table><tr><td></td><td>Budget 2019</td><td>Budget 2020</td></tr><tr><td>INVESTISSEMENT</td><td></td><td></td></tr><tr><td>- Travaux</td><td>677 000,00 €</td><td>205 000,00 €</td></tr><tr><td>FINANCEMENT</td><td></td><td></td></tr><tr><td>- Subvention DETR</td><td>225 000,00 €</td><td>55 500,00 €</td></tr><tr><td>- Prêt-relais TVA</td><td>113 000,00 €</td><td>34 000,00 €</td></tr><tr><td>- Autofinancement</td><td>339 000,00 €</td><td>115 500,00 €</td></tr></table>			INVESTISSEMENT		- Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire	882 000,00 €	FINANCEMENT		- Subvention DETR	280 500,00 €	- Prêt-relais TVA	147 000,00 €	- Autofinancement	454 500,00 €		Budget 2019	Budget 2020	INVESTISSEMENT			- Travaux	677 000,00 €	205 000,00 €	FINANCEMENT			- Subvention DETR	225 000,00 €	55 500,00 €	- Prêt-relais TVA	113 000,00 €	34 000,00 €	- Autofinancement	339 000,00 €	115 500,00 €
INVESTISSEMENT																																			
- Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire	882 000,00 €																																		
FINANCEMENT																																			
- Subvention DETR	280 500,00 €																																		
- Prêt-relais TVA	147 000,00 €																																		
- Autofinancement	454 500,00 €																																		
	Budget 2019	Budget 2020																																	
INVESTISSEMENT																																			
- Travaux	677 000,00 €	205 000,00 €																																	
FINANCEMENT																																			
- Subvention DETR	225 000,00 €	55 500,00 €																																	
- Prêt-relais TVA	113 000,00 €	34 000,00 €																																	
- Autofinancement	339 000,00 €	115 500,00 €																																	
2 avril 2019	<u>Délibération : Section d'investissement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif de 2019 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à demander toute subvention pour les investissements susceptibles d'en bénéficier ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à contracter les prêts-relais TVA pour un montant de 260 000 € et à signer tous documents relatifs à ces emprunts.	10/04/2019																																	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Délibération : Budget primitif 2019</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le budget primitif 2019 de la Ville de MUNSTER dont la vue d'ensemble par chapitres figure aux pages 5 et 6 de l'annexe 4 – Budget Primitif 2019 – Ville de MUNSTER.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Domial ESH - Allongement de la dette CDC et de sa garantie financière</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE RÉITÉRER la garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencées à l'annexe 5 "Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées". La garantie est accordée pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés. DE VALIDER les nouvelles caractéristiques financières des Lignes du Prêt Réaménagées sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'annexe 5 "Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées" qui fait partie intégrante de la présente délibération. Concernant les Lignes du Prêt Réaménagées à taux révisables indexées sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué à ladite(auxdites) Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement. Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque Ligne du Prêt Réaménagée référencée à l'annexe 6 à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues. À titre indicatif, le taux du Livret A au 29/06/2018 est de 0,75 % ;	10/04/2019

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Suite : Délibération : Domial ESH - Allongement de la dette CDC et de sa garantie financière</u> D'ACCORDER la garantie jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. DE S'ENGAGER jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges. DE DEMANDER à DOMIAL que les fruits de cette renégociation soient réinvestis dans la rénovation et/ou la construction de logements sociaux dans la Vallée de Munster.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibérations – Avenants aux marchés de réhabilitation du bâtiment « le Prêlat » pour aménager une médiathèque communale à Munster</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VALIDER l'avenant n° 1 d'un montant de 2 875,00 € HT du lot n° 1 – Démolition pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec NG DEMOLITION, passant le montant du marché initial de 49 686,00 € HT à 52 561,00 € HT ; DE VALIDER l'avenant n° 1 d'un montant de 2 917,46 € HT du lot n° 2 – Gros-œuvre pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec SCHNEIDER & Fils SA, passant le montant du marché initial de 87 245,80 € HT à 90 163,26 € HT ; DE VALIDER l'avenant n° 1 d'un montant de 6 000,00 € HT du lot n° 7– Plâtrerie / Faux plafonds pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec OLRYS CLOISONS SAS, passant le montant du marché initial de 79 684,00 € HT à 85 684,00 € HT ;	10/04/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Suite : Délibérations – Avenants aux marchés de réhabilitation du bâtiment « le Prélat » pour aménager une médiathèque communale à Munster</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VALIDER l'avenant n° 1 d'un montant de 11 166,52 € HT du lot n° 13 – VRD pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prélat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec PONTIGGIA SAS, passant le montant du marché initial de 113 823,21 € HT à 124 989,73 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces avenants.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité du groupe scolaire : Avenant n°1</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ARRÊTER le coût prévisionnel définitif des travaux qui se monte à 558 700,00 € H.T. pour la tranche 1 et 164 312,00 € H.T. pour la tranche 2 ; D'ARRÊTER le forfait de rémunération définitif à 59 847,98 € H.T. ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n 1 au marché de maîtrise d'œuvre.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Complément : Aménagement d'un carrefour à feux et d'une liaison pour les modes doux – RD10 et RD 417 – Approbation du plan de financement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le plan de financement pour l'aménagement d'un carrefour à feux et d'une liaison pour les modes doux le long de la RD10 et RD417 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à déposer toutes demandes de subventions pour ce projet.	10/04/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE		
2 avril 2019	10/04/2019			
<u>Délibération : Modifications statutaires du Syndicat mixte de la Fecht Amont et renonciation à sa transformation concomitante en établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)</u>				
Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :				
DE CONFIRMER l'accord de la Ville de MUNSTER pour l'adhésion des Communes de BREITENBACH-HAUT-RHIN, ESCHBACH-AU-VAL, HOHROD, LUTTENBACH-PRES-MUNSTER, METZERAL, MITTLACH, MUHLBACH-SUR-MUNSTER, SONDERNACH, SOULTZBACH-LES-BAINS, SOULTZEREN, STOSSWIHR ET WASSERBOURG au Syndicat mixte de la Fecht Amont ;				
D'APPROUVER les nouveaux statuts du Syndicat mixte de la Fecht Amont dans sa version jointe en annexe 7 , statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019 ;				
DE RENONCER à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération du 21 mars 2017 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation ;				
DE CONFIRMER les délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Fecht Amont ;				
	TITULAIRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	SUPPLEANTS
Syndicat Mixte de la Fecht Amont	Albert ARLEN	Laurence SCHNEIDER	Isabelle JENNY	Denise SENGELE
D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre des décisions susmentionnées.				
2 avril 2019	<u>Abrogation de la délibération du 5 septembre 2017 : Cession de la parcelle n°56 section 2, rue des Tanneurs</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ABROGER la délibération du conseil municipal : cession de la parcelle n°56 section 2 – rue des Tanneurs en date du 5 septembre 2017.			10/04/2019

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
2 avril 2019	<u>Délibération : Cession de la parcelle n°56 section 2, rue des Tanneurs</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER la vente de la parcelle n°56 section 2 d'une contenance de 95 m² à Mme Myriam Joos née GUTHLEBEN pour ses biens propres, pour moitié indivise (1/2) et M. Yvan GUTHLEBEN, pour ses biens propres, pour moitié indivise (1/2) ; DE FIXER le prix de la parcelle à 3 800 € ; DE PRÉCISER que les frais de notaires seront à la charge à part égale de Mme Myriam JOOS née GUTHLEBEN et M. Yvan GUTHLEBEN ; DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres Bingler/Prudhon-Rebischung située 21 rue de la République à MUNSTER, pour la rédaction de l'acte ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.	10/04/2019
2 avril 2019	<u>Délibération : Avenant n°1 au bail avec la société ORANGE France en date 7 juin 2013</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER les termes de l'avenant au bail initial en annexe 8, sous réserve de l'obtention de l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable déposée pour la modification d'une antenne radio-électrique le 20 février 2019 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'avenant au bail avec la société Orange France ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document en vue de la réalisation de ce projet.	10/04/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
27 mai 2019	<u>Informations brèves du Maire</u> <u>Démarrage des travaux d'accessibilité et d'amélioration aux écoles du centre</u> <u>Mise en place de carrés de biodiversité sur le ban communal</u>	-
27 mai 2019	<u>Administration générale</u> <u>Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal</u> <u>Information : marchés à procédure adaptée</u>	-
27 mai 2019	<u>Délibération : Opposition au transfert à la Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER au 1er janvier 2020 de la compétence eau potable</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DÉCIDE DE NE PAS S'OPPOSER au transfert automatique à la Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER au 1 ^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, au sens de l'article L 2224-7-1 du CGCT ; REGRETTE de ne pas avoir pu prendre connaissance des résultats de l'étude de transfert de compétences menée par la CCVM avant ce vote ; AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Information : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin - Rapport d'activité, compte administratif 2018</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : PREND CONNAISSANCE du rapport d'activité et du compte administratif 2018 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin. (Annexes 1 et 2).	04/06/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
27 mai 2019	<u>Délibération : Motion pour l'avenir de la ligne SNCF COLMAR-METZERL</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER la motion.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Finances</u> <u>Délibération – Avenant n°1 au lot n° 3 - Marché de réhabilitation du bâtiment « le Prélat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VALIDER l'avenant n° 1 d'un montant de 3 286,73 € HT du lot n° 3 – Chauffage / Ventilation / Sanitaire pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prélat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec STIHLE Frères SAS, passant le montant du marché initial de 58 117,33 € HT à 61 404,06 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Délibération : Médiathèque - Opération "acquisitions de collections tous supports"</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ADOPTER le projet d'acquisitions de collections pour un montant prévisionnel de 80 000 euros HT, dans le cadre de la création de la médiathèque ; DE PHASER cette opération en deux tranches, 1^{ère} tranche en 2019 pour moitié, et 2^{ème} tranche en 2020 pour moitié ; D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessus ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer des demandes d'aides auprès des partenaires financiers ; DE S'ENGAGER à inscrire les crédits nécessaires.	04/06/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
27 mai 2019	<u>Délibération : Opposition au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE S'OPPOSER au projet de Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires arrêté par le Conseil Régional du Grand Est dans le cadre de l'enquête publique et notamment de la règle n°16 en raison des arguments ci-dessus. D'APPORTER son plein soutien à l'avis défavorable émis par le Syndicat Mixte (annexe 4) pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges concernant cinq des règles du SRADDET.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Information suite à la délibération du 2 avril 2019, relative aux modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Fecht Amont</u> Le conseil municipal : PREND CONNAISSANCE des délégués au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Fecht Amont.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Délibération : Agrément permissionnaire – Lot de chasse n° 1 – M. REBERT Alfred</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PRENDRE ACTE de la démission de M. LAUSECKER François ; DE DONNER SON ACCORD à la candidature de M. FRITSCH Gérard, domicilié à 68380 Sondernach, en tant que permissionnaire sur le lot de chasse n° 1.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Délibération : Agrément associé – Lot de chasse n° 3 – Association de chasse de la Fecht</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE DONNER l'agrément à M. LANG Vincent, domicilié à CH 2900 PORRENTUUY, chemin des Cras 19, en tant qu'associé de l'Association de chasse de la Fecht, adjudicataire du lot de chasse n° 3 de MUNSTER.	04/06/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
27 mai 2019	<u>Délibération : Acquisition d'une parcelle rue des Remparts</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER l'acquisition de la parcelle n°300, section 16, d'une contenance de 85 m² ; DE FIXER le prix d'acquisition de la parcelle à l'euro symbolique ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches pour la réalisation de cette acquisition avec la SCI des Remparts ; DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres BINGLER/PRUDHON-REBISCHUNG située 21 rue de la république à MUNSTER pour la rédaction de l'acte ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Délibération : Désamiantage et démolition de plusieurs bâtiments communaux</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant d'attribuer le marché après avoir recueilli l'avis de la commission d'appel d'offres ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché et ses annexes ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.	04/06/2019
27 mai 2019	<u>Délibération : Convention de servitude de passage de canalisation électrique souterraine parcelle n°61 section 1</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe 5 concernant la parcelle désignée n°61 section 1.	04/06/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Administration générale</u> <u>Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal</u> <u>Information : Marchés à procédure adaptée</u> <u>Information : Frais de géomètre</u>	-
25 juin 2019	<u>Délibération : Motion pour la présence de la Trésorerie de Munster</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE S'OPPOSER à cette réforme qui fragilisera encore un peu plus le travail des collectivités, et qui va à l'encontre de toutes les déclarations du Président de la République que l'on peut entendre « préserver les Services Publics en milieu rural pour être au plus proche de nos concitoyens » !	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Motion de soutien au collège et au lycée de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (une abstention) : D'ADOPTER la motion de soutien au collège et au lycée de MUNSTER.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Indemnité spéciale de fonction des agents de police</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VALIDER qu'à compter du 1 ^{er} juillet 2019 l'indemnité spéciale mensuelle de fonction des agents de police municipale est fixée individuellement par décision de l'autorité territoriale, dans la limite de 20 % du montant mensuel du traitement soumis à retenue pour pension de l'agent concerné. Peuvent prétendre au bénéfice de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction les fonctionnaires territoriaux (stagiaires et titulaires) relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Suite : Délibération : Indemnité spéciale de fonction des agents de police</u> Les fonctionnaires territoriaux exerçant leurs fonctions à temps non complet ou à temps partiel peuvent également prétendre au bénéfice de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction. Les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Ville.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2018</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ADOPTER le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2018.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2018</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ADOPTER le rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2018.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Finances</u> <u>Délibération : Vote de crédits service de l'Assainissement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VOTER les crédits nécessaires conformément au tableau ci-dessus.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibération : Vote des tarifs de la médiathèque</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2019 médiathèque suivants : • Carte Adultes (livres+multimédia) : 20 euros • Carte Adultes tarif réduit pour les étudiants de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi et les allocataires de minima sociaux : 10 euros • Carte enfants de moins de 18 ans : gratuit.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Vote de crédits budget général – Annulation d'un titre – Société Espace Image – Astreinte administrative pour infraction en matière d'affichage</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE VOTER les crédits nécessaires conformément au tableau ci-dessus.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une liaison en eau potable entre la place du Marché et la rue Marcel HAEDRICH : Avenant n°1</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ARRETER le coût prévisionnel définitif qui se monte à 77 306,90 € H.T. ; DE RAMENER le taux de maîtrise d'œuvre pour le marché à 7,63 % ; D'ARRÊTER le forfait de rémunération définitif à 5 900,00 € H.T. ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.	04/07/2019

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibérations – Avenants aux marchés de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » - Aménagement d'une médiathèque communale</u> <u>Lot n° 4 - Avenant n° 1- Électricité / Courants forts / Courants faibles</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n° 1 d'un montant de 20 889,08 € HT du lot n° 4 – Électricité / Courants forts / Courants faibles pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec Électricité JOOS SARL, passant le montant du marché initial de 169 487,70 € HT à 190 376,78 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant. <u>Lot n° 4 - Avenant n° 2 - Électricité / Courants forts / Courants faibles</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n° 2 d'un montant de 3 158,43 € HT du lot n° 4 – Électricité / Courants forts / Courants faibles pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec Électricité JOOS SARL, passant le montant du marché initial de 169 487,70 € HT à 193 535,21 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant. <u>Lot n° 2 - Avenant n°2 - Gros-œuvre pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat »</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n° 2 d'un montant de 1 458,00 € HT du lot n° 2 – Gros-œuvre pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec la société SCHNEIDER & Fils SA, passant le montant du marché initial de 87 245,80 € HT à 91 621,26 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibération : Projet médiathèque : Demande de subvention dans le cadre du nouveau schéma de lecture publique – Dispositif d'aide à la création de médiathèque structurante</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le plan de financement actualisé ; DE SOLLICITER le Conseil Département du Haut-Rhin à hauteur de 200 000 euros dans le cadre du nouveau dispositif d'aide de création de médiathèque structurante.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Domaines</u> <u>Abrogation : Délibération du 11 septembre 2018 - Mise en vente du bien 1 rue Mathias Doll à MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PRENDRE CONNAISSANCE de cette situation ; D'ABROGER la délibération du conseil municipal du 27 novembre 2018 relative à la vente du bien 1 rue Mathias Doll, à MUNSTER (68140), à Mme Céline CLAUDE, 24 rue de l'Europe à LAPOUTROIE (68650) et Monsieur Adelino MARTINS 8 rue de Venise à DIJON (21000).	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Mise en vente du bien immobilier 1 rue Mathias Doll</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE METTRE en vente le bien immobilier sis 1 rue Mathias Doll, 68140 MUNSTER au prix de 350 000 net vendeur ; DE RETENIR la date limite de dépôt des offres au 1er octobre 2019 à 12h. D'APPROUVER les termes du cahier des charges de mise en vente annexe n°4 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à reconduire les démarches de mise en vente aux conditions fixées dans le cahier des charges, si aucune offre n'est présentée dans les délais fixés initialement.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibération : Mise en vente des biens communaux dits du Batial et Couvent, place du Marché à MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE METTRE en vente les biens immobiliers sis 9,10,11 et 13 place du marché à Munster, 68140 MUNSTER au prix de 530 000 net vendeur ; DE RETENIR la date limite de dépôt des offres au lundi 30 septembre 2019, à 12h. D'APPROUVER les termes du cahier des charges de mise en vente annexe n°5 D'AUTORISER Monsieur le Maire à reconduire les démarches de mise en vente aux conditions fixées dans le cahier des charges, si aucune offre n'est présentée dans les délais fixés initialement.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Convention d'occupation du PNRBV - Avenant n°1</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents permettant l'exécution de cette délibération.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Médiathèque : Convention de partenariat entre PNRBV – et la Ville de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER les termes de cette convention de partenariat, annexe 6 ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibération : CCVM - Mise à disposition des zones d'activités de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le transfert des biens relevant du domaine public des communes de MUNSTER dans les zones transférées, à savoir les voiries et leurs accessoires tels que définis ci-dessus et ce, à titre gratuit, nonobstant les éventuels transferts de charges qui seront définis par la CLECT de la CCVM ; D'AUTORISER le Monsieur le Maire, à signer les procès-verbaux de mise à disposition de ces biens ainsi que tout acte concourant à l'exécution de la présente délibération.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : CCVM - Adoption du rapport de CLECT sur les compétences transférées : ZAE et financement du contingent SDIS</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le rapport rédigé par la CLECT lors de sa séance du 12 juin 2019, en annexe 7 ; DE PRECISER que les charges transférées au titre du financement du contingent SDIS s'appliquent dès l'année 2017 et que les charges transférées au titre des ZAE s'appliquent à compter du 1er janvier 2018 ; D'ACTER que des attributions de compensation en investissement sont prévues dans le cadre des ZA ; DE NOTIFIER au Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster la décision du conseil municipal ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à ce dossier.	04/07/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 juin 2019	<u>Délibération : Agrément associés – Lot de chasse n° 2 – Association de chasse du Sattel</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PRENDRE ACTE de la démission de MM. ERTLE Bruno et NASTI Olivier en tant qu'associés de l'Association de Chasse du Sattel ; DE DONNER l'agrément à M. VON RICKENBACH Thomas, domicilié Hauptstrasse 5 à CH – 6436 MUOTATHAL, et à M. MICHEL Alain, domicilié 1 rue de l'Eglise à 68380 MUHLBACH - SUR-MUNSTER, en tant qu'associés de l'Association de chasse du Sattel, adjudicataire du lot de chasse n° 2 de MUNSTER.	04/07/2019
25 juin 2019	<u>Délibération : Convention de servitude de passage de canalisation électrique souterraine parcelle n°215 section 12 – Ste ADITEC</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe concernant la parcelle désignée n°215 section 12.	04/07/2019

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
02/04/2019	Arrêté de circulation rue Saint Grégoire du 03 au 05 avril 2019
02/04/2019	Arrêté de circulation rue Docteur Heid au droit n°16 du 03 au 19 avril 2019
04/04/2019	Modification des limites de l'agglomération sur les Routes Départementales n°10 et n°417
04/04/2019	Arrêté de circulation chemin du Bretzel au droit du n°17 le 10 avril 2019
04/04/2019	Arrêté de circulation de la rue de la République (RD417) entre la rue des Armuriers et la petite rue du Fossé le 12 avril 2019 entre 8h00 et 16h00.
09/04/2019	Arrêté de circulation et de stationnement au droit du n°1 chemin du Dumbuhl du 10 au 12 avril 2019
12/04/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue du Docteur Heid, du 15 au 18 avril 2019
12/04/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue du Soli, du 15 au 18 avril 2019
15/04/2019	Arrêté de circulation rue des Corbeaux le 18 avril 2019
15/04/2019	Arrêté d'occupation du domaine public à l'occasion du « Printemps des Chefs de la Vallée » le mardi 23 avril sur les deux places du Marché.
17/04/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le mardi 23 avril à l'occasion du « Printemps des Chefs de la Vallée » place du marché par la Brasserie du Marcaire.
17/04/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 04 Mai à l'occasion de « L'Opération Rempotage » au Parc de la Fecht par la Brasserie du Marcaire.
10/05/2019	Arrêté de circulation rue de la République du lundi 13 au mardi 14 mai
10/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue Saint Léger du mardi 14 au mercredi 15 mai 2019
10/05/2019	Arrêté de circulation rue de la République du mardi 14 au jeudi 16 mai 2019
10/05/2019	Maintien d'ouverture EHPAD du Ried (ERP)
10/05/2019	Maintien d'ouverture Hôpital Loewel (ERP)
13/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le mardi 14 mai à l'occasion du « Marché aux pains » par « Vins d'Alsace SCHOENHEITZ », Place du Marché.
13/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 19 mai à l'occasion de la « Journée des Associations » par l'association « JSP de Munster », Place de la Salle des Fêtes.
14/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 19 mai à l'occasion de la « Journée des Associations » par l'association « Volley Ball Club de la Vallée de Munster », Place de la Salle des Fêtes.
15/05/2019	Arrêté de circulation et de l'utilisation du domaine publique en raison de la journée des associations le 19 mai 2019.
16/05/2019	Arrêté de circulation rue de la République du lundi 20 au mercredi 29 mai 2019
16/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue Saint Léger du lundi 20 au jeudi 29 mai 2019
16/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue des Potiers et place des Potiers du lundi 20 au mercredi 23 mai 2019
16/05/2019	Arrêté de stationnement rue Robi Wetzels du lundi 20 mai au 30 août 2019
17/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 19 mai à l'occasion de la « Journée des Associations » par l'association « Eglise de Dieu », dans la Salle des Fêtes.

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
20/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue Alfred Hartmann du 21 au 29 mai 2019
20/05/2019	Arrêté de circulation rue Robi Wetzel du mardi 21 mai au vendredi 30 août 2019
27/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le jeudi 30 mai et le samedi 1 ^{er} juin à l'occasion de l'inauguration » par la maison « LUQUET », rue des Clefs.
27/05/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire du mardi 28 mai au samedi 1 ^{er} juin à l'occasion du « Festival de JAZZ » à la Salle des Fêtes.
29/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement Place de la Salle des Fêtes du 03 au 21 juin 2019
29/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement Place de la Tuilerie du 05 au 21 juin 2019
29/05/2019	Arrêté de circulation rue de la République du vendredi 31 au lundi 21 juin 2019
29/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue des Potiers et place des Potiers du vendredi 31 mai au vendredi 21 juin 2019
29/05/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann du 31 mai au 14 juin 2019
29/05/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue des Remparts du 03 au 14 juin 2019
03/06/2019	Arrêté du permis de détention d'un chien de 2 ^{ème} catégorie. Marie-Christine MUHLBACH.
04/06/2019	Arrêté portant délégation de fonction d'état civil à Mme Carla BRUNETTI, conseillère municipale
03/06/2019	Arrêté de circulation RD417 sortie d'agglomération vers Colmar le 04 juin 2019
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 09 juin à l'occasion de la « 29 ^{ème} Bourse et échange de voitures miniatures » à la Salle des Fêtes par l'Amicale 1/43 ^{ème} .
04/06/2019	Utilisation du domaine public à l'occasion de la « 29 ^{ème} Bourse et échange de voitures miniatures » le dimanche 09 juin, place du Marché, et Place de la Salle des Fêtes.
04/06/2019	Arrêté de circulation concernant le marché de la Pentecôte le lundi 10 juin 2019.
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par les Marcaires, place du Marché.
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par les JSP place de la Salle des Fêtes.
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par Monsieur Laurent BELL place de la Salle des Fêtes.
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par Mr BAUMGARTNER « OB GRILL »
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par Monsieur ECK Martin au Parc Hartmann.
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par Monsieur Julien WAGNER

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
04/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le lundi 10 juin à l'occasion du Marché de Pentecôte par Mme Bérangère THOMEN au Parc Hartmann.
07/06/2019	Arrêté de circulation rue du Docteur Heid – ONF- mardi 11 juin
07/06/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann devant cimetière mercredi 12 juin
11/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 23 juin à l'occasion de la Fête du jardin partagé par l'association VMT.
11/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par l'association « Karaté Club Munster »
11/06/2019	Utilisation du domaine public le 22 juin, Place du Marché, à l'occasion de la Fête de la Musique, par l'association « Karaté Club Munster »
11/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par l'association « HCVM. »
11/06/2019	Utilisation du domaine public le 22 juin, Parc Hartmann, à l'occasion de la Fête de la Musique, par l'association « HCVM »
11/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « l'OASIS ».
11/06/2019	Utilisation du domaine public le 22 juin, Place de la Salle des Fêtes, à l'occasion de la Fête de la Musique, par « l'OASIS ».
12/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « l'Amicale Boules Munster».
12/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « l'Association Princesse Vosgienne».
12/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « Vallée de Munster en Transition »
12/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « Harmonie Hartmann ».
14/06/2019	Arrêté de circulation rue de la République le lundi 21 juin 2019
17/06/2019	Arrêté de circulation concernant la zone piétonne au centre-ville à l'occasion de la Fête de la Musique le samedi 22 juin.
17/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par l' « Auberge du Wasen ».
18/06/2019	Autorisant l'ouverture des commerces le 22 juin 2019, lors de la fête de la musique.
19/06/2019	Arrêté de circulation rue Martin Hilti du 20/06 au 05/07 - Guth
19/06/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann le 25/06 - Guth
19/06/2019	Arrêté de circulation chemin du Bretzel du 01 au 12 juillet 2019 - Cottel
19/06/2019	Arrêté de circulation rue des Genêts du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet - Cottel
19/06/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue du Badischhof du lundi 24 juin au vendredi 05 juillet - Cottel
19/06/2019	Arrêté de circulation chemin du Dubach le 20 juin 2019 - ONF
19/06/2019	Arrêté de circulation rue de la République du 08 au 12 juillet 2019 et Place du Marché - Pontiggia

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
19/06/2019	Arrêté de circulation RD10 carrefour rue des Artisans du 08 au 19 juillet
19/06/2019	Arrêté de circulation RD417 au niveau du giratoire d'entrée de ville côté Colmar (RD417) du 08 au 19 juillet 2019
20/06/2019	Arrêté de circulation et stationnement rue du chemin de Fer du 21 au 25/06
21/06/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 22 juin à l'occasion de la Fête de la Musique par « LE BAR AU TRESOR ».
26/06/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue des Remparts du 01 au 12 juillet 2019

